

Lorette, le 6 octobre 2020

Chers parents et tuteurs légaux,

L'équipe de la direction générale, après consultations avec la santé publique, a pris la décision de suspendre, pour un minimum d'un mois, les programmes de sports parascolaires de ses écoles secondaires.

Pourquoi maintenant? La pandémie COVID-19 est toujours fluide et changeante et nous devons, en tant qu'administrateurs, prendre des décisions qui suivent l'évolution de ce virus tout en tentant de répondre aux besoins de nos élèves. Au début septembre, la santé publique jugeait le risque de transmission lors de sport scolaire « faible », et nous avons donc permis la mise en place d'équipes. Cependant, les trois dernières semaines indiquent une recrudescence de cas confirmés et de cas asymptomatiques mais en isolation. Donc, pour éviter le croisement de cohorte et une possible transmission, nous avons demandé à nos écoles de mettre sur la glace, toutes activités parascolaires sportives.

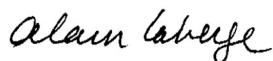
Nous comprenons que cette nouvelle en décevra certains, et bien que les autorités nous indiquent que le risque est considéré comme étant faible, nous devons prioriser la santé et la sécurité de tous nos élèves, les membres du personnel et nos bénévoles.

Nous sommes reconnaissants des efforts de nos entraîneurs, les coordonnateurs sportifs et les enseignants qui se sont impliqués dans la préparation des équipes de la session automnale.

Tel qu'indiqué ci-dessus, nous allons continuer à suivre l'évolution ou non de cette pandémie afin de prendre les meilleures décisions possibles quant à un retour des sports parascolaires. Nous sommes conscients de l'importance et de la valeur que les élèves portent envers ces activités, cependant, la santé de tous est primordiale.

Merci de votre collaboration.

Le directeur général,



Alain Laberge

AL/am